

# LES PROPOS DE SAINT LOUIS

présentées par David O'Connell et  
préfacées par Jacques Le Goff



**a** COLLECTION  
ARCHIVES

Extrait de la publication











**Tout ce qu'a dit  
un saint roi  
du XIII<sup>e</sup> siècle**

« Un homme très particulier », dit de Saint Louis David O'Connell. Un livre très particulier aussi que celui-ci. Car le dossier qu'on va lire est différent de ceux que présente habituellement la collection « Archives ». Il est tout entier constitué par les déclarations de celui qui en est le sujet. « Saint Louis par lui-même », dira-t-on donc par référence à une autre collection connue. Mais Saint Louis n'a laissé ni autobiographie, ni — à la limite — de textes ou d'œuvres personnels puisque la Lettre à ses sujets de 1250 est au fond un acte de chancellerie, l'Établissement de 1254 le long préambule d'une ordonnance et même les Enseignements à son fils Philippe, le futur Philippe III le Hardi, et à sa fille Isabelle, reine de Navarre, ont un caractère du moins semi-officiel.

Ce que David O'Connell a rassemblé ici ce sont, outre ces textes en définitive singuliers car ils ont bien, au-delà de la forme plus ou moins stéréotypée, un ton personnel — c'est bien Louis IX qui parle<sup>1</sup> — les propos que les contemporains ont mis dans la bouche du saint roi. Dessein judicieux, entreprise intéressante, dira-t-on alors. Mais où est l'extraordinaire ?

L'extraordinaire tient à deux particularités. La première c'est qu'il y a ici tout ce qu'a dit Saint Louis. La seconde, c'est que celui qui parle est un saint roi du XIII<sup>e</sup> siècle.

1. Et c'est Louis parce que pour les *Enseignements* David O'Connell a trouvé — découverte capitale — et donne ici le texte original, et non celui (un peu et beaucoup à la fois) arrangé par Joinville.

*Tout ce qu'a dit Saint Louis? Entendons-nous. Tout ce qu'en ont rapporté les contemporains qui ont écrit sur lui, plus les quatre documents dictés par lui. Mais alors? Un Saint Louis vu par les autres? Ceux qui parlent ce sont eux, à sa place, ce n'est pas lui. David O'Connell répond justement qu'il s'agit pour la plupart d'hommes qui l'ont approché de près et soucieux de lui laisser la parole, d'abord parce qu'ils le révèrent et qu'ils considèrent ce qu'il dit sinon comme parole d'Évangile, du moins comme parole de saint ou désigné à l'être. Ensuite parce que ce sont personnes discrètes, modestes pour ne pas dire médiocres, presque incapables, si elles le voulaient, d'avoir un verbe propre à mettre dans la bouche du roi. Joinville, d'abord, qui n'est pas toujours d'accord avec son illustre interlocuteur. Mais on sent que ce qui a le plus compté dans la vie de ce petit noble, c'est d'avoir entendu parler Saint Louis et que son plus grand devoir est de rendre, surtout à l'épouse du petit-fils du roi<sup>1</sup>, le précieux dépôt de mots qu'il a recueilli. Deux confesseurs ensuite, l'un du roi, l'autre de la reine, tenus à discrétion et exactitude par profession. Un chapelain royal, qui continue le confesseur, et qui n'est pas un nouveau Guillaume le Breton, chapelain du grand-père de Saint Louis, Philippe Auguste dont il fit un héros à l'antique dans la Philippide. Modeste et respectueux celui-ci, sans emphase. Le groupe ensuite des historographes dionysiens. Un peu de méfiance siérait ici : l'abbaye de Saint-Denis, qui assure la publicité de la dynastie capétienne, a tendance à l'embellissement. Mais précisément, on le verra, avec Saint Louis le stéréotype royal fait bon ménage avec la simplicité d'un saint très humain — nouveau style. Deux porte-parole un peu inattendus enfin. Un Anglais, Mathieu Paris, qui dit « nos Anglais » en parlant d'adversaires du roi de France. Mais c'est un moine respectueux, impressionné, soucieux d'être objectif. David O'Connell a eu raison de l'appeler à témoigner. Il complète*

1. La vie de Saint Louis est une commande faite à Joinville par la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel.



bien le corpus. Reste J. F. Michaud, auteur, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une Histoire des Croisades qui eut grand succès au siècle dernier<sup>1</sup>. Il rapporte des propos de Saint Louis qu'on ne trouve pas ailleurs. Il est, pour l'époque, sérieux, mais ne cite pas ses sources. David O'Connell lui a fait confiance. On en discutera. Ce que nous lisons complète sans détonner le reste du corpus.

Admettons donc que nous avons bien ce qui est sorti de la bouche de Saint Louis.

Qu'y a-t-il là de rare ?

David O'Connell se retranche modestement derrière un éminent médiéviste du début de ce siècle, Charles-Victor Langlois (le partenaire de Seignobos — que Lucien Febvre n'épargna pas), pour lui attribuer l'idée de l'entreprise<sup>2</sup>. Vieux dessein donc — et datant de l'époque où l'histoire était peu sensible à la psychologie que nous appelons aujourd'hui histoire des mentalités. Que souhaitait donc Charles-Victor Langlois, collaborateur du grand monument de l'Histoire de France de Lavisser ? Homme de textes, disposer d'un recueil de textes de Saint Louis, homme d'une grande entreprise nationale, enrichir l'histoire de France d'un monument vénérable, homme pour qui l'histoire s'alliait volontiers avec le style, montrer qu'un roi de France du XIII<sup>e</sup> siècle était déjà un manieur de beau langage (Saint Louis, selon lui, « parlait bien, aisément, avec esprit »).

## La trace d'un homme

Trois quarts de siècle plus tard la publication des propos de Saint Louis a une autre portée. D'abord, à un moment où l'historien se préoccupe de dépasser le texte, d'ailleurs irremplaçable, par d'autres documents non écrits, les propos de Saint Louis apportent, par-delà les textes, le témoignage d'une parole. Certes, c'est un grand qui parle, un très grand, qui réunit en lui ces deux sommets, ces deux modèles de la

1. On vient d'en rééditer des extraits, R. Laffont, Paris, éditeur, 1967-1968, avec une préface de Robert Delort.

2. Voir *infra*, p. 29.

*société médiévale, le roi et le saint. De tous les silences de l'histoire que l'historien aujourd'hui voudrait rompre, c'est celui des petits, des humbles qu'il voudrait forcer à la parole. Ne faisons pas la fine bouche devant Saint Louis. D'abord il parle. Ensuite il témoigne pour beaucoup plus que lui. On le verra.*

*Mais l'importance essentielle de ce dossier aujourd'hui, c'est qu'il constitue précisément un corpus. A notre époque où le spécialiste de sciences humaines est épris de totalités, voici la parole tout entière d'un personnage historique. En attendant même que des linguistes ou des informaticiens soumettent les propos de Saint Louis à de savants traitements qui doivent nous apporter confirmations et découvertes sur le personnage, on peut sérieusement s'attaquer à cette partie de la psychologie historique qui étudie précisément le vocabulaire, l'outillage verbal et mental. Certes, revenons-y, ce n'est pas tout ce qu'a dit Saint Louis qu'on trouvera ici mais tout ce qui a été jugé digne d'être rapporté, comme propos de lui, par ceux qui ont écrit sur lui, en son temps. Mais n'est-ce pas enrichir la recherche et la rendre plus passionnante? Il faudra s'intéresser à un double registre, celui de la mentalité du roi et celui de la mentalité de ses historiographes. On sera au cœur de l'histoire et du métier d'historien. On retrouvera la vieille et nécessaire technique de la critique des témoignages mais dans un contexte nouveau, avec l'obligation d'affiner et raffiner la critique, et de l'orienter vers l'efficace — comme y force toujours l'ordinateur, maître de rigueur dans la préparation des programmes. Il faudra alors revenir sur les auteurs. Établir soigneusement l'équation personnelle de chacun des interlocuteurs de Louis qui ont composé le corpus, confronter le Louis de ses propres discours (mais l'Établissement et les Enseignements sont un genre différent de celui ou de ceux de ses biographes), au Louis du discours que les autres lui attribuent. Il faudra voir de près la composition du corpus : Michaud ou pas Michaud, par exemple?*

## Le poids des mots

*Il faudra aussi s'interroger sur la grille que David O'Connell a imposée au corpus. Il a réparti la parole de Saint Louis en vingt-deux concepts, catégories, tiroirs. Comme à tout historien s'est posé à lui le problème du choix de ces catégories. Modernes ou d'époque? Il n'a gardé qu'un seul terme, une seule notion qui soit vraiment d'époque : prud'homme. Pour le reste, il a eu recours à des concepts modernes mais en général neutres, consacrés par l'usage pour parler du Moyen Age, incontestables. En voici la liste : argent, captivité et délivrance, charité et humilité, croisade, église, empereur et pape, famille, foi, guerre, juifs, jurons, justice, ménage, mort, paix, péché mortel, piété, providence, prud'homme, toilette, vassaux, vengeance. C'est une bonne liste pour qui veut prendre une vue cavalière de ce dont a parlé Saint Louis en termes d'aujourd'hui. On peut partir d'elle.*

*On en fera d'autres. David O'Connell en suggère une autre possible, qui m'amène à une première incursion dans la psychologie de Saint Louis. Il parle excellemment des obsessions du roi, surtout après l'échec de sa première Croisade. Il me semble que, soit par une étude de fréquence de certains mots, soit par une analyse rigoureuse de contenu, soit en combinant les deux méthodes, on pourrait dégager les thèmes essentiels des propos de Saint Louis. On y retrouverait des termes retenus par David O'Connell tels que justice ou péché (mortel). On pourrait y ajouter des mots qui m'apparaissent comme des mots clés du personnage tels que cœur, corps, bon-bonté, pauvre, oraison. Le commentateur s'aperçoit aisément. Il faudrait le nourrir d'une étude approfondie sur le vocabulaire et la mentalité de l'époque. Les mots qui nous semblent les mots banals de tous les jours et de toutes les époques sont chargés d'une temporalité, d'une historicité qui requiert toute l'attention de l'historien. La justice, au siècle de la scolastique, a des harmoniques particulières. Sur le fond biblique, la couche augustinienne est plus ou moins recouverte par des apports aristotéliens et renvoie à des pratiques nouvelles : juste salaire, juste prix, justice des puissants. Le dogme du péché mortel évolue. A*

*quel catéchisme Saint Louis l'a-t-il appris? Le couple bon-mauvais est essentiel dans le christianisme qui recèle toujours une tentation manichéenne. Mais les bons du XIII<sup>e</sup> siècle ne sont pas ceux du XI<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup>. Qui sont les bons de Saint Louis? La pauvreté<sup>1</sup>! Depuis l'Évangile, sinon depuis Job, le christianisme en a fait une de ses valeurs fondamentales. Mais le XIII<sup>e</sup> siècle est le siècle de la pauvreté, des ordres mendiants, de la Domina Paupertas, Madame la Pauvreté de saint François d'Assise. Est-ce à celle-là que Louis IX a fait hommage? La prière est ininterrompue chez les Chrétiens depuis le Christ mais on ne prie pas de la même façon toujours. Comment priaient Saint Louis?*

*N'y a-t-il pas chez lui — et ici on dépasserait les obsessions du siècle pour rencontrer celles de l'individu — des penchants assez singuliers? Au couple âme-corps, n'a-t-il pas tendance à préférer, à peu près dans la même perspective, le couple cœur-corps? Et de façon générale ne faudrait-il pas s'arrêter sur une obsession du corps, qui affleure en ses propos (dans les seuls Enseignements à Philippe : « tu souffrirais que l'on te coupe les jambes et les bras et que l'on t'enlève la vie par le plus cruel martyre, maladie ou autre souffrance, santé de corps, dis tes oraisons avec recueillement ou par bouche ou de pensée, le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ sera présent à la messe, souffrants ou de cœur ou de corps, péchés de corps) et qui se devine à travers certains textes de ses biographes, des confesseurs en particulier, en dehors des propos qu'il tient? J'imagine ce qu'un Roland Barthes, qui a fait surgir un saisissant Michelet de l'analyse du réseau de ses obsessions, pourrait dire de Saint Louis, s'il suivait la piste indiquée par David O'Connell.*

*Bref, voici la possibilité donnée aux historiens, aux psychologues, aux linguistes, aux épistémologues de se pencher sur un corpus original.*

1. Une grande enquête sur la pauvreté au Moyen Age est actuellement menée par Michel Mollat et ses premiers résultats sont sous presse.

## Le temps de la parole

*Original — et c'est le second caractère exceptionnel de ce dossier — parce que les paroles de ce corpus sont celles d'un roi, d'un roi qui a été considéré comme saint de son vivant, qui a été canonisé vingt-sept ans après sa mort, en 1297, et qui vivait donc au XIII<sup>e</sup> siècle.*

*C'est que le primat de la parole qui s'exprime ici est alors chose nouvelle. Auparavant (et la mode en continue d'ailleurs au XIII<sup>e</sup> siècle), quand on voulait célébrer un personnage historique ou légendaire, on en faisait un héros de chanson de geste, c'est-à-dire de poème où l'on racontait ses hauts faits, ses exploits. Non que les héros des chansons de geste se contentent d'agir sans parler. Ils sont au contraire en général fort bavards. Dans la Chanson de Roland, outre Roland, qui ne se prive pas de parler, le héros du poème, qui est en fait Charlemagne, est un causeur intarissable et lui ne fait pratiquement que parler! Mais la parole ici n'est que préparation ou commentaire de l'acte. Les héros des chansons de geste sont des hommes d'action, des acteurs. Il en va pratiquement de même des saints avant le XII<sup>e</sup> siècle. Leurs hagiographes insistent soit sur leurs miracles soit sur leurs bonnes œuvres, c'est-à-dire sur ce qu'ils font<sup>1</sup>.*

*On simplifierait trop la réalité en disant qu'avant le XIII<sup>e</sup> siècle les héros agissaient et que désormais ils parlent mais il y a beaucoup de vrai dans cette constatation.*

*Il est probable que l'hérésie, le catharisme notamment, ont beaucoup aidé à ce jaillissement de la parole au XIII<sup>e</sup> siècle. Non, encore une fois, qu'on n'ait pas « parlé » auparavant. Mais la parole — la parole des puissants, clercs ou laïcs — était surtout une parole liturgique, sacrée. Elle tombait comme une manne mystérieuse ou comme une pluie d'orage sur les masses interloquées et muettes. Elle admonestait, menaçait, consolait, caressait. Elle n'appelait pas de réponse — sinon le murmure d'acquiescement, le frisson d'angoisse,*

1. C'est le cas du moine Helgaud, au début du XI<sup>e</sup> siècle, quand il écrit, sur le mode hagiographique, la vie du roi Robert le Pieux (éd. récente avec traduction, Paris, 1965, aux éd. du C.N.R.S. par Robert H. Bautier).

*l'exclamation de désespoir, d'adhésion ou d'enthousiasme. Les hérétiques prennent la parole et exigent des réponses. Pour des raisons sans doute plus profondes, mais à leur exemple, à leur injonction, la Chrétienté se met à parler. Alain de Lille, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, affirme que la plus noble fonction du clerc c'est celle de praedicator, de prêcheur, un état qu'une cinquantaine d'années auparavant un traité sur les différents genres d'états ecclésiastiques — De diversis ordinibus que sunt in ecclesia — avait négligé. Le pape rappelle au clergé l'obligation de la prédication. Saint Dominique donne aux religieux qu'il institue le nom de Prêcheurs (O. P., ordo praedicatorum), les universitaires qui se constituent en corporation sont des professeurs, des hommes de parole qui forment des étudiants à le devenir. Saint Louis est le roi du temps où l'on parle. L'entreprise de David O'Connell de fournir l'ensemble des propos du roi est donc en singulière conformité avec le moment historique et le personnage.*

### **La passion de l'exemple**

*Car il faut aller plus loin, plus profond que Charles-Victor Langlois. Plutôt que de dire qu'il « parlait bien, aisément, avec esprit » je dirai que surtout il parlait volontiers. Et en imitant la technique et les procédés des prédicateurs de son temps. Des traités de ce temps<sup>1</sup> nous disent que la prédication use de trois types de preuves : les autorités (auctoritates), c'est-à-dire les citations de la Bible et des Pères, les raisonnements (rationes) et les exemples (exempla). N'est-ce pas la structure de beaucoup de propos de Saint Louis?*

*Curieusement, à première vue, ce sont les autorités dont il use le moins. Sa culture biblique est-elle limitée? Ou estime-t-il qu'il faut laisser aux clercs le soin de citer souvent la Sainte Écriture? En revanche il aime bien démontrer à son interlocuteur en recourant à un type d'argument, en général par comparaison (similitudo) qui vaut raison (ratio)*

1. Cf. Th.-M. Charland, *Artes Praedicandi*, Paris-Ottawa, 1936.

*pour les hommes de l'époque. Ainsi quand il veut expliquer à Joinville en quoi consiste la foi et qu'il lui demande comment il sait que son père s'appelait Simon<sup>1</sup>. Mais aussitôt après vient l'exemple (exemplum). Il raconte une anecdote qu'il tenait de Guillaume d'Auxerre, évêque de Paris, qui illustre l'idée de son sermon à Joinville. Car tel est l'exemplum<sup>2</sup>. C'est une historiette, un récit dont on truffe un sermon pour faire passer auprès de l'auditoire une leçon morale, une vérité religieuse, en l'amusant et en proposant à sa mémoire un conte qu'elle a plus de chance de retenir qu'une démonstration abstraite. Le XIII<sup>e</sup> siècle est le siècle de l'exemplum. Des spécialistes en font des recueils, en bourrent des traités à l'usage des prédicateurs. Ainsi fait Saint Louis. Du corpus de ses propos, on pourra extraire un recueil d'exemples — les exemples de Saint Louis. C'est d'ailleurs à un recueil d'exemples, le plus célèbre, le plus pillé depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, celui du Dominicain Étienne de Bourbon, contemporain du roi, que David O'Connell a judicieusement emprunté deux propos de Saint Louis. Dans cette littérature il y aura encore à glaner. De ce seul côté — sauf découverte miraculeuse — le corpus pourra encore s'enrichir. Amateur presque maniaque d'exempla, Louis n'hésite pas à en attribuer à son grand-père Philippe Auguste. Il en glisse même un dans les Enseignements à Philippe (Je veux te rappeler ici une parole que dit le roi Philippe, mon aïeul, comme quelqu'un de son conseil m'a dit l'avoir entendue...). Je soupçonne que la passion de Saint Louis pour dire la justice (le chêne de Vincennes!) vient autant de la passion pour la parole, pour le verdict-sermon que de la passion pour la justice elle-même.*

*Et si je vois bien ce qui l'attirait dans l'état monastique ou religieux, la pratique de la charité, de l'humilité, de la pauvreté, de la chasteté, la célébration de ces messes dont il multipliait l'audition, la pratique intensive de ces oraisons où il se complaisait, le contact plus proche de la croix qui*

1. Cf. *infra*, p. 99.

2. J. Th. Welter, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age*, Toulouse, 1927.

*le fascinait, je crois que dans la tentation qu'il eut peut-être et que l'opinion publique de son temps lui attribuait (et lui reprochait) de se faire moine, il y eut aussi, et fortement, le goût pour la prédication. Ne s'entourait-il pas essentiellement de religieux appartenant aux trois ordres qui fournissaient les meilleurs prédicateurs : les Cisterciens et — par vocation précise — les Dominicains et les Franciscains? Un roi prêcheur, un roi de la parole, voilà ce que fut Saint Louis. Comment mieux le montrer que parlant?*

### **Un saint dans son siècle**

*Mais celui qui parle est un saint. La plupart des contemporains qui ont fourni les éléments du corpus le pressentent ou le savent. Chose paradoxale, celui qui écrit après la canonisation, Joinville, idéalise moins Louis que ceux qui ont écrit avant 1297. Il est vrai que plusieurs de ceux-ci, c'est visible pour Geoffroy de Beaulieu et Guillaume de Chartres, écrivent en vue de la canonisation. Et pourtant ce saint en possession ou puissance d'auréole parle d'une façon qui permet à David O'Connell de dire que le corpus qu'il a rassemblé fait revivre l'homme plutôt que « le saint du mythe et le héros de la légende ». Je ne le suivrai pas tout à fait ici dans la mesure où il semble suggérer que l'homme et le saint peuvent se dissocier. Je crois plutôt que Louis IX n'est pas un saint comme on croit qu'ont été les saints du Moyen Age et comme ils étaient en effet avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Sinon terribles, du moins imposants, à distance des autres hommes. Presque tous évêques, abbés, quelquefois rois, ils confondaient leurs images temporelles et spirituelles — reflets l'une et l'autre de ce Dieu qui siégeait en justicier — à l'ombre non des chênes mais des trompettes du Jugement dernier, en Pantocrator dans les mandorles des absides et des tympanes des églises romanes. Un autre type de sainteté apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle — dont François d'Assise et Dominique de Calaruega ont été les prototypes, vivant parmi les hommes, hommes comme eux, nourrissant les pauvres et mangeant au milieu d'eux, lavant les pieds des humbles,*



*soignant les malades, donnant un baiser au lépreux — ce que fit Saint Louis à Royaumont et ailleurs*<sup>1</sup>.

*David O'Connell découvre entre les lignes de son corpus des « faiblesses » de Saint Louis. Entendons-nous. Il y a sans doute en Louis IX des aspects qui nous semblent sinon incompatibles avec l'image que nous nous faisons aujourd'hui d'un saint du moins étrangers à ce stéréotype. Sur certains de ces aspects, nous sommes d'ailleurs mal informés soit par la discrétion du roi et de ses interlocuteurs, soit parce qu'ils relèvent des méthodes encore tâtonnantes de la psychanalyse historique. Mais le corpus doit aussi permettre une psychanalyse de Saint Louis — comme Erik Erikson en a fait une, suggestive, de Luther. Les sentiments à l'égard de sa mère, Blanche de Castille, où se révèle un vigoureux Œdipe, le comportement à l'égard de sa femme et de ses enfants où se mêlent comme une curieuse indifférence et d'indéniables mouvements d'affection et d'amour, la hantise du corps, les colères subites et violentes, les moments de détresse — un dossier est prêt pour un spécialiste qu'on espère doublé d'un historien. Et il y aurait aussi, saisissant, un détail mais quel détail ! la fulgurante intuition de Michelet désignant « le don des larmes refusé à Saint Louis ». Aspects de la psychologie et du comportement du roi qui ne choquaient pas ses contemporains, pas plus que ne les auraient scandalisés les révélations d'un psychanalyste moderne. Pour un chrétien quoi de plus méritoire que de s'efforcer de vivre l'Évangile même là où il combat les sentiments naturels, où il ordonne de quitter sa mère, sa famille pour suivre le Christ, que de lutter contre l'aiguillon du corps — les saints se roulaient dans les orties pour éteindre sous les brûlures de la plante les ardeurs de la chair — d'imiter le Christ qui se mit en colère contre les Pharisiens et les marchands du Temple,*

1. Sur l'évolution de la conception de la sainteté André Vauchez achève un ouvrage important et en a donné un échantillon dans « Sainteté laïque au XIII<sup>e</sup> siècle : la vie du bienheureux Facio de Crémone (v. 1196-1272) » in *Mélanges de l'École Française de Rome*, 1972. Voir aussi R. Folz « La sainteté de Louis IX d'après les textes liturgiques de sa fête » in *Revue d'Histoire de l'Église de France*, n° 158, 1971, p. 31-45.

*et désespéra au Jardin des Oliviers<sup>1</sup>. Et dans ce siècle — le XIII<sup>e</sup> — de dévotion mariale exacerbée, quelle image plus vénérable que celle de la Mère tutélaire et même possessive? Les deux grands pôles de la dévotion du XIII<sup>e</sup> siècle, le Christ souffrant, roi souffrant sur la croix, et la Vierge Mère repliant ses bras sur son enfant sont aussi les deux aimants de la vie, du cœur de Saint Louis.*

**Un saint  
du juste milieu**

*Mais Saint Louis est aussi un saint humain en un sens moins glorieux. Saint exemplaire, il ne l'est pas seulement parce qu'il parle par exemples, il l'est aussi parce qu'il prêche d'exemple. Et ici, dépassant son siècle utilitaire, il retrouve un sens premier, profond de l'exemplum des premiers temps chrétiens. Car alors l'exemple ce n'était pas seulement l'anecdote, l'historiette, même si, dans la bouche du Christ, elle devenait parabole. L'exemple, c'était aussi et d'abord l'exemple vivant. Ce qu'avait été Jésus, ce que devait être chaque chrétien. Tertullien en témoigne<sup>2</sup>. Les prédicateurs du XIII<sup>e</sup> siècle ne retrouvent pas ce sens plein de l'exemple. Saint Louis si.*

*Il dépasse donc son temps, mais il ne peut agir sur lui, lui proposer un exemple efficace que si le modèle qu'il lui offre, tout en appelant à se dépasser, est à la portée des autres. D'où d'abord le caractère même de la biographie que constitue en définitive le corpus des propos de Saint Louis. C'est un Louis à la fois historié et moralisé comme le sont les ouvrages didactiques et édifiants de l'époque. A commencer par la Bible, réduite à une succession de tableaux, d'illustrations, d'anecdotes. Comme écrit le Dominicain Vincent de*

1. Et, ce que nous admettons plus difficilement, d'être un non-violent à l'égard des Chrétiens, mais non à l'égard des Musulmans et encore moins envers les Juifs.

2. H. Pétré, *L'Exemplum chez Tertullien*, Paris, 1940; cf. l'article *exemplum* du *Dictionnaire de spiritualité*. IV, 2, Paris, 1961, col. 1885-1902.

*Beauvais, familier de Louis, éducateur de ses enfants*<sup>1</sup>.

*Un saint du juste milieu, plus de la mediocritas, mais dorée, que de la temperantia, de la moderatio que louent les scolastiques. Encore que Louis en est proche. Son sens de la justice s'en nourrit. Mais surtout un homme du juste milieu, qui converse non avec les géants de la pensée, mais avec les prud'hommes — les honnêtes gens. On rêve à une rencontre, à un dialogue entre Saint Louis et les grands intellectuels qui enseignaient de son vivant à l'université de Paris, qu'il lui était facile de faire venir auprès de lui ou d'aller consulter dans leur couvent. Quel dialogue que celui de Saint Louis avec saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin ou Siger de Brabant! Mais ce ne peut être qu'un dialogue des morts. Louis s'entretient pédestrement avec un Robert de Sorbon, le bon chanoine qui brille plus par sa générosité (il fonde un collège pour douze pauvres étudiants en théologie — la Sorbonne!) que par sa science, un Vincent de Beauvais qui n'est pas une des lumières de son ordre, les Dominicains, les Prêcheurs, qui en comptent beaucoup, un Joinville, homme de bon sens qui n'a rien d'éclatant. Ce qu'il prêche en leur parlant, ce qu'il recommande à son fils, à sa fille, à ses officiers, à son peuple en leur faisant la morale, c'est ce juste milieu. Tenir son état, mais n'en point sortir, ni par le haut, ni par le bas d'ailleurs. S'habiller sans ostentation, dans aucun sens, ni trop, ni trop peu. On le voit au curieux chapitre que David O'Connell a intitulé toilette.*

*Un saint à la portée de tous. Louis l'est encore par la langue qu'il parle. Ce n'est pas un saint en latin, c'est un saint en langue vulgaire, un saint qui parle français. David O'Connell ici encore a senti l'importance de cette parole dite dans la langue de celui qui l'émet et de ceux qui la reçoivent. David O'Connell ne s'est pas contenté de rechercher — et de trouver — la version en langue vulgaire des propos de Saint Louis. Il a découvert le texte original des Enseignements qui n'est pas une traduction du latin, comme celui de Joinville, mais la parole originelle du roi. Et je crois*

1. Auteur d'un *speculum doctrinale*, d'un *speculum historiale*, d'un *speculum naturale*, auxquels des continuateurs ajouteront un *speculum morale*.

que David O'Connell a raison de voir là la grande différence entre le texte restitué qu'il nous donne et le texte travesti de Joinville. Le fond, bien sûr, reste le même, mais l'énonciation est totalement différente. Ici encore Louis est un prêcheur comme les prédicateurs de son temps, ceux des ordres mendiants notamment, qui s'adressaient à leurs auditeurs en langue vulgaire.

### Un roi pénitent

*Il reste que cet homme du XIII<sup>e</sup> siècle, ce saint qui parle est aussi un roi. Et ce corpus en prend une nouvelle valeur. Ici encore j'admire ce que découvre David O'Connell sans mettre toujours l'accent là où il le met.*

*Oui, les propos de Saint Louis constituent un miroir du prince, un traité politique vivant et l'inspiration en est augustinienne. Mais, inutile d'y revenir, l'originalité est que ce de regimine principum est dit, à la première personne, par un souverain qui veut instituer un ordre moral.*

*Mais l'essentiel est dans la seconde découverte de David O'Connell. Il y a Saint Louis avant et après sa première croisade, avant et après la période 1250-1254. Avant, un souverain sûr de lui, fier de l'aide de Dieu, certain d'être son instrument — donc vainqueur. Après, un roi vaincu, abandonné par son Dieu, qui cherche à retrouver sa faveur, explique sa chute par ses péchés et ceux de son peuple et qui à l'issue d'une longue action pénitentielle, privée et publique, veut prouver et surtout se prouver qu'il a retrouvé l'amour de son Dieu en recommençant l'entreprise-test, la croisade. Étrange Saint Louis! Celui qui interdit le duel judiciaire fait, au fond, de la Croisade une ordalie, un jugement de Dieu. Que dut-il penser sur son lit de mort devant Tunis?*

*Que telle ait été la mentalité de Saint Louis, je n'en doute pas. Mais je ne la crois pas exceptionnelle et je pense qu'il faut l'éclairer par le non-dit du roi.*

*Que la victoire soit la récompense des bons que Dieu aime et la défaite le signe du péché et de la défaveur, sinon de la colère divine, c'est le fond même de la croyance chrétienne.*



Tout ce qu'a dit  
un saint roi du XIII<sup>e</sup> siècle :  
voici rassemblé pour  
la première fois le *corpus*  
des propos de Saint Louis.  
Car le roi pieux et sage,  
prêcher hanté par la passion  
de l'exemple, parle  
volontiers. Paix et guerre,  
foi et justice, pauvreté  
et charité, corps et péché,  
ce sont les mots, les images,  
les obsessions d'une voix  
vive encore. Histoire  
et légende : ils disent  
les tâches et les espoirs  
du métier de roi,  
les angoisses du pénitent,  
et la simplicité d'un saint  
du juste milieu au siècle  
de la parole.

---



*Collection d'inédits  
au format de poche.*

